

05 juin 2009 -13:29

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juin 2009](#)

Chemins de fer belges

Modification des statuts de la SNCB et désignation de membres du conseil d'administration de la SNCB Holding

Modification des statuts de la SNCB et désignation de membres du conseil d'administration de la SNCB Holding

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé la modification des statuts de la SNCB. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SNCB a décidé, le 19 mai 2009, d'adapter les statuts et d'élargir le nombre de membres du conseil d'administration de 6 à 8, en ce compris l'administrateur délégué.

Le Conseil des ministres a également approuvé la nomination de Mme Edmée Degroeve et M. Paul Matthys, en tant que membres du conseil d'administration de la SNCB Holding, pour un mandat de 6 ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe